

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2021

PROCES-VERBAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de la commune de Montmurat, sous la présidence de Monsieur Gilbert DOMERGUE, Maire.

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

Présents : Mesdames FAU-RATTIER Sylvie, MASCOU Armelle et Sandrine TEISSEDRE Messieurs BOUTARIC Bernard, CAHORS Denis, COUTTIN Pierre, LATAPIE Michel et LEVEAU Daniel,

Absents excusés : LAVAURS Sébastien IMBERT Valérie donne pouvoir à Mme MASCOU Armelle

Secrétaire de séance : Sylvie FAU-RATTIER

Ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2021
- 2- Voirie : délibération relative à la convention avec Cantal Ingénierie et Territoire programme 2021
- 3- Présentation du projet de statuts de la SCIC
- 4- Questions diverses

Approbation du Procès-verbal de la séance du 2 juillet 2021

Après lecture, le Procès-verbal de la séance du 2 juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

VOIRIE : CONVENTION AVEC LE CIT

Après un point sur les travaux par Monsieur LATAPIE, le conseil municipal valide la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage proposée par l'agence Cantal Ingénierie et Territoire pour les travaux d'entretien, de grosses réparations et de modernisation des voiries et des dépendances dans le cadre d'un marché de travaux accord-cadre a bons de commandes pour les années 2021-2023 à hauteur de :

- 366.67 € HT par jour de travail pour un chef de projet,
- 275.00 € HT par jour de travail pour un technicien,

Avec un montant minimum de la prestation établi à 1 000.00 € HT et un montant maximum de 10 000.00 € HT.

Monsieur la maire précisant que pour l'année 2021, le montant de la prestation s'élève à 641.67 € HT, soit 1 jour de travail du chef de projet et 1 jour de travail du technicien.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

- VALIDE la proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage du CIT 2021-2023
- AUTORISE le maire à signer la dite convention
- AUTORISE le maire à inscrire le montant de la prestation 2021, soit 641.67 € HT au budget de la commune.

PROJET DE STATUTS SCIC

Monsieur le maire rappelle les orientations validées par le conseil municipal : inscrire Montmurat dans un territoire à Haute Valeur Ecologique, économique, sociale et solidaire. Dans cette optique, les projets de bâtiments intergénérationnels et photovoltaïques seront déclinés et portés par la SCIC. Le siège social situé à Montmurat permettra d'en capter la fiscalité et de renforcer l'autonomie financière de la commune. Monsieur le maire précise que la société aura une ouverture sur l'activité territoriale mais que le règlement intérieur devra être resserré afin de « garder la main » sur les projets. Il explique que l'entreprise FINACOOP conseille d'adopter le statut juridique de Société Anonyme (S.A.) plutôt que de Société par Actions Simplifiée (S.A.S.).

Après lecture de l'ébauche des statuts, ces derniers semblent assez complexes aux yeux de tous les membres du conseil.

Une réunion publique est prévue le 9 septembre pour présenter le projet et inviter les habitants à entrer au capital. En amont Mme MASCOU suggère une communication explicite sur les actions menées. A cette fin quelques élus rédigeront un courrier distribué à tous courant août.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le maire soumet une proposition de convention pour le RPI qui est adoptée à l'unanimité
- Monsieur le maire revient sur le projet de parc photovoltaïque et explique que les études environnementales ont commencé et qu'à priori il n'y aurait pas d'espèces spécifiquement susceptibles de ralentir l'avancement du projet. Il précise qu'un relevé topographique par drone est prévu le 9 août sous réserve de conditions météorologiques favorables.
- Monsieur le maire explique au conseil que le double accès à la parcelle n°9 de l'Eco-hameau a été réalisé.

Au terme des discussions la séance est levée à 20h45.

DOMERGUE Gilbert

LATAPIE Michel

BOUTARIC Bernard

FAU-RATTIER Sylvie

MASCOU Armelle

COUTTIN Pierre

TEISSEDRE Sandrine

CAHORS Denis

LEVEAU Daniel